

## Article 12 de l'arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage

Date de mise à jour : 21 Février 2024

### Notre analyse

La présente section vient préciser les examens, épreuves et essais à effectuer par l'employeur au titre de la vérification des appareils de levage et des accessoires lors de leur mise en service. Les appareils de levage peuvent être utilisés dans différentes configurations : par adjonction d'un équipement interchangeable pouvant modifier la stabilité ou la capacité de l'appareil, ou après aménagement d'un appareil destiné au levage de charges en un appareil de levage destiné pour déplacer en élévation un poste de travail. Ils doivent alors faire l'objet d'une vérification au moment de leur première mise en service dans chacune de ces configurations.

## Article 12 de l'arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage

La présente section précise les examens, épreuves et essais à effectuer au titre de la vérification lors de la mise en service dans l'établissement des appareils de levage et des accessoires de levage visés aux a et b de l'article 2.

Les appareils de levage soumis à la présente section, susceptibles d'être utilisés dans diverses configurations, notamment par adjonction d'un équipement interchangeable pouvant modifier la stabilité ou la capacité de l'appareil, ou après l'aménagement d'un appareil destiné au levage de charges en un appareil de levage spécialement conçu pour déplacer en élévation un poste de travail, doivent faire l'objet d'une vérification lors de la première mise en service dans chacune de ces configurations.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Vérifications réglementaires des machines, appareils et accessoires de levage - Repères pour préveneurs et utilisateurs

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



J'utilise des engins de levage

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Nous nous heurtons à des difficultés d'application de l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2004 relatif aux vérifications des appareils de levage. Comment qualifier la remise en service d'un accessoire de levage ? Est-ce que chaque réutilisation est une remise en service, à chaque chantier ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Appareils et accessoires de levage : l'essentiel sur les vérifications obligatoires

Cliquez ici pour accéder à cet outil